

COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-CLUSES



**Délibération du conseil municipal  
n°D16\_2023  
Séance du 9 mars 2023.**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à dix-neuf heures, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de Châtillon-sur-Cluses, sous la présidence de Monsieur Cyril CATHELIN, maire de Châtillon-sur-Cluses, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 3 mars 2023.

Présents : Mmes, MM., Olivier BELLÉGO, Gérard BETEMPS, Éric GRANGER, Pierre HUGARD, Bertrand SEVESTRE, Laetitia KOLCZ, Alexandra PAYEN, Jean-Baptiste TOURET, Johanna POTFER.

Absent excusé : Mme Nadine ORSAT ayant donné procuration à M. Olivier BELLÉGO.

Mme Marie-Claude MARIE, ayant donné procuration à Mme POTFER Johanna.

Absent : Philippe TRONCIN.

Secrétaire de séance : Mme Alexandra PAYEN.

Nombre de conseillers en exercice : 13.

Présents : 10.

Votants : 12.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT.**

Monsieur le Maire expose que :

La commune souhaite s'engager dans la rénovation de la mairie.

L'estimation des travaux est de :

1 340 642 € H.T.,

auxquels s'ajoute la mission du maître d'œuvre :

164 243 € H.T.,

soit un coût total estimatif de l'opération de :

1 504 885 € H.T.

Aides attendues	Montant HT	%	Observations
<b>ETAT</b> DETR Fonds Vert	300 000 € (maxi)	20 %	En attente d'un retour des services de l'Etat.
<b>DEPARTEMENT</b> Plan Ruralité Départemental	100 000 € (maxi)	7%	En attente d'un retour des services du Département
<b>RÉGION</b> Contrat région	120 000 € (maxi)	8%	En attente d'un retour des services de la Région.
<b>Total aides publiques</b>	520 000 €	35 %	
<b>AUTOFINANCEMENT</b>			
Fonds propre	984 885 €	65 %	
<b>Total</b>	1 504 885 €	100 %	

La subvention Fonds Vert a pour objectif d'accompagner financièrement les collectivités dans la réalisation de projets, performants et ambitieux, de rénovation énergétique de leurs bâtiments publics.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, 11 voix pour et 1 voix contre (Eric GRANGER)*

- ✓ Sollicite une aide financière auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert dans le cadre de la rénovation du bâtiment de la mairie.

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le 10/03/2023

ID : 074-217400647-20230309-D16\_2023-DE



*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.*

*Le Secrétaire de séance*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Alexandra PAYEN', written over a circular stamp.

Alexandra PAYEN

*Le Maire,*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Cyril CATHELINEAU', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'CHATELAIN-SUR-LOIRE' and a central emblem.

Cyril CATHELINEAU

Acte certifié exécutoire le : 10 MARS 2023  
Télétransmis en Préfecture le : 10 MARS 2023  
Notifié ou publié le : 10 MARS 2023